

La Gazette des Pilles

Retrouvez les dernières informations sur le site Internet de la commune
www.lespilles.fr et sur Panneau Pocket



“Corps d’eau - Cours d’eau” © Amandine Guruceaga, SAIF 2026
Aluminium peint, inox miroir - environ 14 x 4,5 mètres

MAIRIE DES PILLES

Le secrétariat est ouvert :
Lundi de 13h à 17h
Vendredi de 8h45 à 12h30
et de 13h à 17h

Contact ; 04 75 27 71 80
mairie.lespilles@orange.fr

CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE

**VOUS ÊTES TOUS INVITÉS À LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE
1918 QUI AURA LIEU AU MONUMENT AUX MORTS À 11 HEURES.**

20 septembre : Vide grenier des Pilles

Une belle journée au Pilles

Le comité des fête des Pilles vous donne rendez-vous le dimanche 20 septembre 2026 pour une journée festive et conviviale, à partager en famille, entre amis ou entre voisins !

- **de 8 h à 18 h : vide – grenier**

Venez chiner, faire de bonne affaires ou simplement profiter de l'ambiance du village.

- **à 13h tournoi de pétanque.**

Amateurs ou passionnés, venez partager un bon moment autour du cochonnet !

- **de 14h à 17h : animation plâtre.**

Une activité créative pour les petits comme pour les grands!

- **de 18h à 20h: apéro musical**

pour terminer cette belle journée en musique, autour d'un verre et dans la bonne humeur.

Restauration et buvette sur place.

Alors notez bien cette date et venez nombreux!

vide-greniers:emplacement 10 euros les 5 mètres (06.81.80.70.49)

tournois : 8euros / doublette(inscription sur place) + lots

19 et 20 septembre : Journées du Patrimoine

- Samedi 19 septembre à 17h : l'association Les Pilles - Histoire et Patrimoine vous propose de découvrir l'histoire des Pilles en image de 1791 à nos jours. Conférence-diaporama animée par Olivier Barlet. Salle polyvalente - entrée libre

- Samedi 19 et dimanche 20 septembre, l'église sera ouverte entre 9h et 18h. Vous pourrez, entre autres, y découvrir l'"arrestation du Christ" de Pierre Bazin, une statue du Christ réalisé par André Belly, artiste Pillois et une reproduction d'un superbe dessin de Laurent Lacoste (1963-2012), père de Timothée qui tient avec Léo Morin le restaurant "Aux Berges de l'Eygues".



Le "Christ" par André Belly

Les projets pour la commune

Les travaux de restauration du cimetière

Les travaux de restauration du cimetière, prévus courant juillet, ont dû être reportés en raison des fortes températures qui ne permettaient pas la mise en œuvre du béton dans de bonnes conditions. Les travaux devraient commencer juste après la Toussaint. Merci pour votre compréhension.

Un réaménagement du parking de la Lauze ?

Cet été, nous avons répondu à un appel à projets initié par le Parc Naturel des Baronnies en Drôme provençale dans le cadre du “Contrat Parc” financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre projet de réaménager le parking de la Lauze a été sélectionné !

Au programme :

- Une reprise du revêtement pour le désimperméabiliser
- Des plantations d'arbres
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques
- Un nouvel emplacement des poubelles à côté de la réserve incendie grâce à un petit terrassement, la création d'une dalle en béton et quelques barrières pour créer un espace propre et pratique
- Une installation artistique pour une deuxième étape du parcours “Pilles les Arts”

Vous avez envie de participer à la conception de ce projet qui n'est encore qu'au stade de l'esquisse ? Contactez la mairie dès maintenant.



Le parking de la Lauze - état actuel

Les bornes de recharge

La mise en service des bornes se fera d'ici le mois de novembre. Une borne, avec deux prises sera installée sur le parking de la place de la Lauze, et une deuxième parking de la Jardinière.

Les tarifs suivants ont été approuvés par le Conseil Municipal :

30 centimes le KW pour les résidents des Pilles et 40 centimes le KW pour les gens de passage.

Pour inciter au turn-over, un forfait de post-charge sera appliquée : 50 centimes par tranche de 5 minutes pour les résidents et 1 € par tranche de 5 minutes pour les gens de passage.

Pour bénéficier du tarif "résident", il faudra s'inscrire à la mairie selon des modalités qui seront précisées ultérieurement. Vous pouvez toutefois vous faire connaître dès à présent si vous êtes intéressés.

Les autres projets

Les dossiers concernant la sécurisation des instabilités rocheuses au dessus du village, le schéma directeur d'eau potable, la création d'un logement dans les étages de l'ancien presbytère, la réalisation d'un parcours de santé sur le terrain en contrebas du cimetière ou encore l'aménagement d'un local sous le préau de l'espace Guibert suivent leurs cours.

Vous serez informés de leurs avancées dans la prochaine Gazette.

Les associations

Qui dit septembre dit rentrée : nos associations ne dérogent pas à la règle.

Les Philanthropes nous ont enchantées lors de leur fête annuelle du 5 septembre, Ils vous accueillent tous les jeudis soir,

Le Cigalou vous donne rendez-vous tous les jeudis après-midi pour un moment de convivialité et de jeux de cartes,

Le **Comité des fêtes** et **Les Pilles, Histoire et Patrimoine** vous attendent les 19 et 20 septembre (Cf. page 2),

L'atelier du Chouchalout reprend ses activités (Yoga, chant, Pilates et Feldenkrais : renseignements au 06 81 36 07 67),

et **Pilles au marché** vous propose de partager un verre à la buvette du marché !

Prévention des incendies de forêt.

Prévenir les incendies, c'est l'affaire de tous.

Avec la multiplication prévisible des périodes de sécheresse et de fortes chaleurs, le risque d'incendie est particulièrement important. Le débroussaillage autour des habitations est donc essentiel pour limiter la propagation du feu et faciliter l'intervention des pompiers.

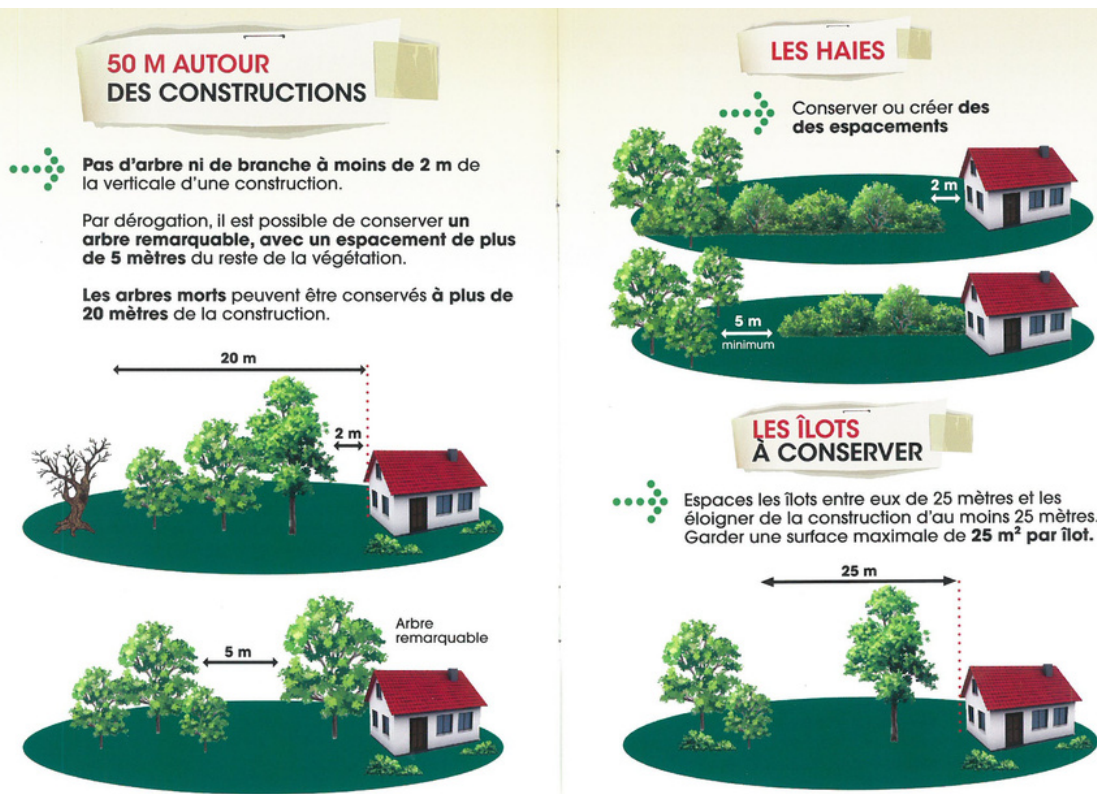
Les propriétaires concernés doivent débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de leur habitation. C'est une obligation légale. Pour être efficace, le débroussaillage consiste notamment à :

- Éliminer les bois morts, les broussailles et les buissons ;
- Couper les herbes et les végétaux trop importants ;
- Élaguer les branches jusqu'à 2 mètres de hauteur minimum ;
- Maintenir un accès suffisamment large pour permettre aux véhicules de secours d'intervenir avec un gabarit de 4 mètres de largeur sur 4 mètres de hauteur ;
- Évacuer les végétaux coupés, par broyage ou en les déposant en déchèterie.

Dans la mesure du possible, il est préférable de réaliser ces travaux en automne ou en hiver, plutôt qu'en période estivale, lorsque le risque est plus élevé. Pour vous aider à respecter les règles de débroussaillage, un petit guide est disponible en mairie. N'hésitez pas à venir le consulter : vous y trouverez les principales consignes et les informations utiles pour protéger votre habitation et notre village (cf. extrait ci-dessous).

Vous pouvez bénéficier sous certaines conditions d'un crédit d'impôt si vous employez une personne pour débroussailler votre terrain.

Bien débroussailler, c'est protéger sa maison, ses voisins et notre environnement.



Deux agents du Parc Naturel des Baronnies provençales sont également là pour vous conseiller. Ils tiennent une permanence téléphonique au 04.75.26.79.07 les lundis de 14h à 17h30 et les jeudis de 9h30 à 13h. Vous pouvez aussi leur poser une question par mail à old@baronnies-provencales.fr

Le chapiteau de Cyrk'Nop part pour de nouvelles aventures

Après plusieurs années de présence dans notre village, le chapiteau du cirque vient d'être démonté !

Au fil des années, il s'était installé dans nos habitudes et dans le paysage des Pilles. Son départ marquera forcément un petit changement, mais il restera associé à de nombreux souvenirs et à tous ces moments qui ont fait vivre le lieu : festival "les Pilles sous les étoiles", cours de cirque, résidences de circassiens, de danseurs ou de théâtres qui nous faisaient régulièrement découvrir leur travail. Une page se tourne, avec un brin de nostalgie, mais aussi avec le plaisir de garder en mémoire cette belle parenthèse.

Si le chapiteau disparaît, Yan continuera à faire vivre « les Pilles aux Étoiles » en accueillant des troupes itinérantes pour le plaisir des grands et des petits.

Un grand merci à Yan et à tous les acteurs de cette belle aventure !



Info Chasse

Conformément au règlement départemental, la chasse sera ouverte du **13 septembre 2026** au **10 janvier 2027**.

Le mercredi ainsi que les jours fériés il est interdit de chasser sur le territoire des Pilles (règlement de l'ACCA des Pilles).

Dernier marché de la saison et fête de clôture

Le dernier marché de la saison aura lieu le **lundi 12 octobre 2026**.

Le dimanche 18 octobre, de 10h à 19h, l'association Pilles au Marché Ivous invite à fête de clôture du marché.

Nos exposants habituels seront présents rejoints par d'autres pour l'occasion.. Diverses animations seront proposées tout au long de la journée, la buvette sera ouverte aux mêmes horaires. Un concert viendra également rythmer cette belle journée.

Inauguration de "Corps d'eau - Cours d'eau"

"Corps d'eau - cours d'eau" l'œuvre d'Amandine Guruceaga a été inaugurée jeudi 20 août sous une pluie battante en présence d'un public nombreux, de Mme Hacques, Sous-préfète, de M. Blanc, Conseiller régional et bien sûr de l'artiste. Des ateliers, organisés par le Parc Naturel Régional et le SMEA (syndicat de rivière) nous ont permis de mieux connaître l'Eygues.

Philippe Ledésert a rappelé, dans sa prise de parole, que *"la beauté, la convivialité, la culture, trois valeurs que nous partageons aux Pilles sont trois ingrédients d'un terreau qui a permis au projet "Pilles les Arts" d'émerger. C'est un premier axe structurant car nous croyons que la culture fait plus que contribuer au bien vivre ensemble.*

Nous croyons aussi, parce que notre territoire des Baronnie, comme souvent dans la ruralité, est éloigné des lieux emblématiques de culture (pas de scène nationale, de grands festivals, de musées à moins d'une heure de route), que nous devons nous prendre en charge et agir. C'est ce que nous faisons avec "Pilles les Arts", c'est ce que font les associations du village. Le café associatif "Les Philanthropes" qui est juste en face de la Halle en est un bel exemple.

Un des points de départ du projet "Pilles les Arts" remonte aux élections municipales de 2020 : des habitants ont souhaité valoriser le village par un projet qui soulignerait leur singularité et leur attachement au village.

AU fil des échanges (réunions de village, discussions informelles, débats en conseil municipal, travail du comité de pilotage...), nous avons affirmé une ambition forte : créer un parcours artistique avec plusieurs œuvres sur le territoire de la commune.

Celle-ci a notamment été formalisée lors de la deuxième réunion de village d'octobre 2024 d'où le choix délibéré et revendiqué d'être commanditaire d'une œuvre d'art. C'est un autre point fort de ce projet."

Le dynamisme de la vie économique de la commune

Les Pillois sont entrepreneurs que cela soit sur le territoire de la commune ou ailleurs ! Pour preuve la création ces derniers mois de deux entreprises : "Olympique échafaudage" par Yan Libes qui propose la location d'échafaudages et "Mandragora herboristerie" rue des Déportés à Nyons par Juliette Walek. Vous y retrouverez plantes médicinales et compléments alimentaires. Nous leur souhaitons un beau succès.

Elles s'ajoutent à plus d'une douzaine de créations, de reprises ou d'installations depuis 2020 dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la restauration, la santé, le bien être, l'accueil familial de personnes dépendantes, la boulangerie ou encore l'artisanat d'art, témoignant ainsi d'un beau dynamisme !

Ordures ménagères et déchèterie

Nous vous rappelons les consignes de tri pour les ordures ménagères : le tout venant dans les bacs gris, les emballages dans les bacs jaunes, les déchets organiques dans les bacs à compost, les cartons bruns et le verre dans leurs colonnes respectives.

Les encombrants et les déchets verts doivent être apportés à la déchèterie de Nyons. En cas de difficultés, vous pouvez nous en parler.

Agenda

Septembre :

- Samedi 5 : Fête annuelle de l'association des PIlanthropes
- Samedi et 19 et dimanche 20 septembre : cf. page 2

Octobre :

- Dimanche 11 à 18h : chanson française avec Léonor Bolcatto et AnneliSe Roche (Atelier du Couchalout : renseignements et réservations au 06 81 36 07 67)
- Dimanche 18 de 10h à 19h : fête du marché

Novembre :

- Mercredi 11 à 11h : cérémonie au Monument aux morts

Décembre :

- Samedi 5 à 17h : "Poésie et chanson" - Lecture musicale de poèmes du recueil de Brigitte Albero, "Toute une vie pour apprendre à aimer" (Atelier du Couchalout : renseignements et réservations au 06 81 36 07 67)

Pour connaître la programmation des prochaines semaines des PIlanthropes, merci de leur adresser un mail (lespilanthropes@gmail.com)